



REPUBLIQUE FRANCAISE
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE
VILLE DE SCHOELCHER



ARRETE N°120 ABROGEANT ET REMPLACANT L'ARRETE N°090
EN DATE DU 07 MAI 2026
PORTANT DELEGATION DE FONCTION D'OFFICIER D'ETAT
CIVIL
A
Madame Claudia NELLER, Conseillère Municipale

- **Le Maire,**
- **Vu** la Loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et des Régions,
- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-18,
- **Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 28 mars 2026 portant élection de Monsieur Daniel CHOMET en qualité de maire,
- **Considérant** qu'il est nécessaire pour la bonne administration de la commune de déléguer la qualité d'officier d'Etat Civil à Madame Claudia NELLER, conseillère municipale pour exercer les attributions relatives à l'Etat Civil et vie des quartiers.

ARRETE :

Article 1 :

A compter de la date de la signature et de notification du présent arrêté, Madame Claudia NELLER, conseillère municipale ayant qualité d'officier d'Etat Civil est déléguée pour intervenir dans les domaines relatifs à l'Etat Civil et vie des quartiers.

Article 2 :

La conseillère municipale déléguée assurera l'instruction et le suivi des dossiers relevant de sa compétence et pourra signer tous les documents y ayant droit.

Article 3 :

Aucun engagement de dépense ne sera effectué sans l'aval et la signature de Monsieur le Maire.

Article 4 :

Conformément à l'article R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de la Martinique dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Suite arrêté n°120

Article 5 :

Le Directeur Général des Services est chargé de l'application du présent arrêté qui sera affiché en mairie, notifié à l'intéressée et transmis à Monsieur le Préfet de Martinique.

Article 6 :

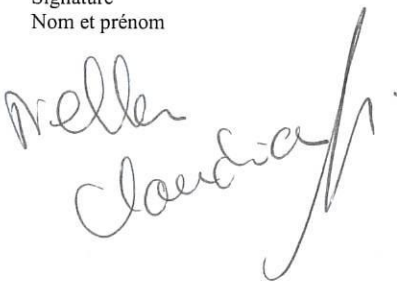
Le présent arrêté sera transcrit au Registre des Actes de l'exécutif et publié.

Fait à Schoelcher, le 10 MAI 2026
Le Maire,

The block contains a handwritten signature in blue ink and an official circular seal. The seal features a central emblem with a building and a star, surrounded by the text 'COMMUNE DE SCHOELCHER' and 'MARTINIQUE'.

Notifié à l'intéressée le : 10 MAI 2026

Signature
Nom et prénom

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Meller Claudine'.

Daniel CHOMET